

Écrire le passé au Québec: de l'amertume au pardon

Pierre-Yves Mocquais

Volume 20, numéro 1-2, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039397ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039397ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mocquais, P.-Y. (2008). Écrire le passé au Québec: de l'amertume au pardon. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 20(1-2), 83-98.
<https://doi.org/10.7202/039397ar>

Résumé de l'article

Mémoire, oubli, manipulation et recherche du pardon, au départ manifestations individuelles, sont devenus des phénomènes collectifs. La mémoire est en effet devenue une obsession quasi universelle de nos sociétés modernes. C'est dans ce contexte que se situent nos remarques sur deux énoncés à première vue disparates, la devise du Québec «Je me souviens» et la toute première phrase de *La détresse et l'enchantement*, l'autobiographie de Gabrielle Roy: «Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure?» Ces deux énoncés affirment-ils une prise de position par rapport au passé et par rapport à la mémoire de ce passé, prise de position au sein de laquelle se mêleraient appel au souvenir, organisation ou réorganisation de ce souvenir, revendication de ce qui put un temps être un oubli et peut-être regret? Ces énoncés constituent-ils des actes de revendication ou au contraire d'apaisement, de mort ou au contraire d'amour? Nous posons dans cet article que regret et amertume l'emportent dans le cas de l'autobiographie de Gabrielle Roy alors que la devise matriculaire québécoise est devenue au fil des ans une proclamation d'amour de chaque Québécois pour le Québec.

Écrire le passé au Québec: de l'amertume au pardon*

par

Pierre-Yves Mocquais
University of Calgary

RÉSUMÉ

Mémoire, oubli, manipulation et recherche du pardon, au départ manifestations individuelles, sont devenus des phénomènes collectifs. La mémoire est en effet devenue une obsession quasi universelle de nos sociétés modernes. C'est dans ce contexte que se situent nos remarques sur deux énoncés à première vue disparates, la devise du Québec «Je me souviens» et la toute première phrase de *La détresse et l'enchantement*, l'autobiographie de Gabrielle Roy: «Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure?» Ces deux énoncés affirment-ils une prise de position par rapport au passé et par rapport à la mémoire de ce passé, prise de position au sein de laquelle se mêleraient appel au souvenir, organisation ou réorganisation de ce souvenir, revendication de ce qui put un temps être un oubli et peut-être regret? Ces énoncés constituent-ils des actes de revendication ou au contraire d'apaisement, de mort ou au contraire d'amour? Nous posons dans cet article que regret et amertume l'emportent dans le cas de l'autobiographie de Gabrielle Roy alors que la devise matriculaire québécoise est devenue au fil des ans une proclamation d'amour de chaque Québécois pour le Québec.

* Version remaniée d'une communication présentée au congrès mondial du Conseil international d'études francophones (CIEF) qui a eu lieu à Limoges (France) du 29 juin au 6 juillet 2008.

ABSTRACT

Remembering, forgetting, manipulation, and seeking forgiveness, initially individual acts, have become collective phenomena as well. Indeed, remembering has become something very close to a universal obsession of modern societies. This will be the context of our remarks on two statements that may seem dissimilar at first glance, namely Quebec's motto, *Je me souviens* (I remember), and the opening sentence of Gabrielle Roy's autobiography, *Enchantment and Sorrow*: "When did it first dawn on me that I was one of those people destined to be treated as inferior in their own country?" Do these two statements adopt a position with regard to the past and the memory thereof—a position that combines the call to remember, the ordering and reordering of memory, and the reclaiming of what may have been forgotten for a while and perhaps regretted? Are these statements acts of protest or rather of assuagement? Are they messages of dying or rather of love? In this article, we posit the notion that in Gabrielle Roy's autobiography, regret and bitterness carry the day, whereas Quebec's motto has become a declaration of love made to the nation of Quebec by the people of Quebec.

Mémoire, oubli, manipulation et recherche du pardon, au départ manifestations individuelles, intimes et entretenues depuis la tendre jeunesse, sont devenus des phénomènes collectifs, ou du moins analysés dans un contexte collectif, et ont évolué en objets d'études non seulement pour neurologues et psychologues, mais aussi désormais pour historiens et philosophes, et en tant qu'épiphénomène culturel pour les sciences humaines et sociales en général. La mémoire est en effet devenue une obsession quasi universelle, même si à des degrés divers de nos sociétés modernes. S'il en était besoin, Tzvetan Todorov le confirme d'ailleurs dans *Abus de la mémoire*.

En cette fin de millénaire¹, les Européens, et tout particulièrement les Français, sont obsédés par un nouveau culte, celui de la mémoire. Comme s'ils étaient saisis de nostalgie pour un passé qui s'éloigne irrévocablement, ils s'adonnent avec ferveur à des rites conjuratoires, censés le maintenir vivant [...] (Todorov, 1995, p. 51)

En fait, il semblerait qu'aucune société n'y échappe vraiment. Si seulement pour renforcer la proposition de Tzvetan Todorov, notons la prolifération de travaux qui, en France, dissèquent la question, ne serait-ce que ceux de Jacques Le Goff (1988), en particulier *Histoire et mémoire*, ceux de Paul Ricœur, de ses trois volumes de *Lectures* (1991) à *Parcours de la reconnaissance* (2005) en passant par *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (2000), pour ne pas parler de la monumentale compilation de Pierre Nora (1997) sur les lieux de mémoire. Il semblerait donc possible de dire que cette problématique domine une grande partie de la réflexion philosophico-herméneutique et culturelle de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle, incontestablement en Europe, mais aussi de plus en plus en Amérique du Nord.

C'est donc dans le cadre de cette vaste réflexion que nous situons nos remarques qui auront pour objets deux énoncés, à première vue disparates: le premier, qui est familier à toute personne vivant au Québec et sans doute au Canada, la devise du Québec «Je me souviens», qui figure sur toutes les plaques d'immatriculation des véhicules au Québec; le second, qui est la toute première phrase de *La détresse et l'enchantement*, l'autobiographie de Gabrielle Roy: «Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure?» (Roy, 1984, p. 11).

Ces deux énoncés affirment une prise de position par rapport au passé et par rapport à la mémoire de ce passé, prise de position au sein de laquelle se mêlent appel au souvenir, organisation ou réorganisation de ce souvenir, revendication de ce qui put un temps être un oubli – ou un «*effacement*» (Todorov, 1995, p. 14) – dont la mémoire – ou peut-être plus exactement la «*conservation*» (Todorov, 1995, p. 14) – est maintenant activement sollicitée, ambivalence de la démarche mnésique qui, par le biais de ces énoncés, semble hésiter entre oubli, pardon, regret et appel à la justice sinon à la vengeance. Tous deux cultivent de surcroît une ambiguïté supplémentaire: l'appel au recouvrement de la mémoire, à la «*récollection*» (Ricœur, 2005, p. 184) ou à la «*remémoration*» (Ricœur, 2000, p. 69), se veut-il ici «*littéral*» avec tout ce que cette littéralité peut contenir d'obsessions malsaines, de délires de la persécution et de propension revancharde, ou se veut-il au contraire «*exemplaire*» pour reprendre à nouveau

une distinction opérée par Tzvetan Todorov (1995, p. 30)? Pour lui, en effet, «la mémoire littérale, surtout poussée à l'extrême, est porteuse de risques, alors que la mémoire exemplaire est potentiellement libératrice» (Todorov, 1995, p. 31). En effet, s'il y a regret, ce regret est-il celui d'un passé ressenti comme une fatalité, une incapacité à pardonner, une malédiction incontournable dont les effets se font sentir jusqu'au présent de l'énonciation et dont «les conséquences du traumatisme initial [s'étendent] à tous les moments de l'existence» (Todorov, 1995, p. 30), ou bien s'agit-il d'un souvenir que

[...] sans nier la singularité de l'événement même je décide de l'utiliser, une fois recouvré, comme une instance parmi d'autres d'une catégorie plus générale [dont] je m[e] sers comme d'un modèle pour comprendre des situations nouvelles, avec des agents différents [...] (Todorov, 1995, p. 30)

LA DEVISE «JE ME SOUVIENS»

Que ressent ou que comprend le conducteur ontarien ou albertain, originaire de provinces aux tristounettes devises topiques² lorsque, s'aventurant sur les routes du Québec, il est confronté par l'omniprésence proclamatrice de la devise «Je me souviens» placardée sur toutes les plaques d'immatriculation, ce même Québec qui, avant 1978, se contentait d'annoncer bien prosaïquement qu'il était «La belle province»? Les questions que pourrait se poser notre Albertain francophile et péripatéticien (si tant est qu'un tel Albertain existe!) seraient d'abord de se demander ce que pourrait bien être la provenance de cette devise et ensuite ce que les Québécois eux-mêmes en pensent et s'ils y attachent autant d'importance que son inscription sur les plaques d'immatriculation de leurs voitures pourrait le laisser présager ou, si au contraire, cette inscription proclamée par des millions de voitures à travers le continent a conduit à sa banalisation, donc peut-être à une perte de sens.

La devise «Je me souviens» se trouve inscrite au fronton du palais législatif de Québec, gravée au-dessus de la porte principale de ce bâtiment qui abrite l'Assemblée nationale du Québec. Selon Ernest Gagnon qui l'affirma en 1896, Eugène-Étienne Taché, architecte du palais législatif, en fut l'auteur³. Le texte de cette devise fit couler beaucoup d'encre dès qu'elle se trouva apposée sur les plaques d'immatriculation

en 1978 et jusque dans les années quatre-vingt-dix autour de l'interprétation que certains journalistes anglophones voulurent en faire suite à un article de Stephen Godfrey paru le 24 janvier 1991 dans le journal torontois *The Globe and Mail*. Cet article prétendait que le «Je me souviens» n'était en fait que la première partie d'une phrase qui se lirait: «Je me souviens que, né sous le lys, je crois [*sic*]⁴ sous la rose⁵.» L'objectif de cette «lecture» à l'orthographe approximative était bien entendu de suggérer que, né sous le Régime français, le Québec aurait trouvé son plein accomplissement sous le Régime anglais. Au delà de ce qui peut paraître un exemple assez grossier de manipulation de l'opinion publique, la question du sens de l'expression «Je me souviens» se pose néanmoins.

En premier lieu, étant donné qu'il s'agissait d'une décision du gouvernement québécois séparatiste élu en 1976, la décision de placer la devise sur les plaques d'immatriculation, préoccupation en apparence «compulsive», peut-elle être représentée «comme le signe de santé d'un pays [...] où il ne se passe, heureusement, rien» ou au contraire «comme la nostalgie pour une époque révolue» (Todorov, 1995, p. 52) que l'on voudrait recréer? En d'autres termes, la plaque d'immatriculation doit-elle être lue de manière «exemplaire» ou de manière «littérale»? S'agirait-il de l'affirmation apaisée d'un peuple qui se souvient de son passé, le célèbre et s'en réjouit pour mieux contempler son avenir avec confiance et optimisme? Ou bien s'agirait-il de la résurgence angoissée d'une vision atrabilaire de l'histoire, réminiscence douloureuse d'un passé vécu comme une injustice, comme une dés-appropriation historique et donc par association, au moment de l'énonciation matriculaire, proclamation revancharde, désir peut-être vengeur de revenir sur le cours des événements et de réparer une violation de l'histoire? Mais alors, faut-il nécessairement se demander, de quelle injustice historique s'agirait-il? De l'abandon de la Nouvelle-France par Louis XV? De l'emprise du Régime anglais à partir de 1763? De la défaite des Patriotes en 1837-1838? De la subjugation économique du Québec par les puissances d'argent anglo-saxonnes... mais cela ne se fit-il pas grâce à l'encouragement tacite du régime duplessiste? De l'échec des référendums de 1980 et de 1995? Les célébrations, en 2008, du quatre centième anniversaire de la «fondation» de Québec par Samuel de Champlain confèrent à cette question

une actualité encore plus brûlante, car quelle interprétation de l'histoire s'y trouve-t-elle privilégiée? À quelle mémoire est-il fait appel? Nous laisserons à d'autres le soin de répondre à cette question.

Selon Gaston Deschênes,

[...] La devise "Je me souviens" invite tout simplement à... se souvenir *notamment* de ce que la décoration de la façade de l'Hôtel du Parlement évoque. En ce sens, la devise du Québec est ouverte et ne comporte pas de jugement de valeur [...] C'est une invitation à se souvenir que chacun peut interpréter à sa guise en toute liberté [...]⁶

Si l'on prend à témoin le site *Harry Palmer Gallery*⁷ dans lequel un certain nombre de personnes de toutes origines et de tous âges ont été invitées à se prononcer sur le sens qu'elles attribuent à la devise «Je me souviens», force est de conclure que la devise possède effectivement des significations bien différentes d'une personne à l'autre. Elles vont en effet des «espoirs qui portaient nos ancêtres à vouloir s'établir, puis à faire rayonner leur façon de vivre en Amérique [...et que] la conquête vint contrecarrer»⁸ jusqu'aux «joyeuses balades sur la terrasse [*sic*] Dufferin surplombant le fleuve et de folles descentes en traîneau sur les pistes glacées»⁹ en passant par le souvenir de grands-parents¹⁰ ou celui des combattants des deux guerres mondiales mêlé à ceux de la bataille des Plaines d'Abraham¹¹. Chaque Québécois qui affiche ainsi la devise nationale au fil de ses pérégrinations automobiles en possède une interprétation qui lui est personnelle, si tant est que la routine après trente ans n'en ait effacé l'originalité provocatrice première.

Que pouvait en effet signifier la devise à la fin du XIX^e siècle? Quel sens sa réactualisation affichait-elle à la suite de l'élection du premier gouvernement péquiste en 1976? Possède-t-elle encore une valeur signifiante trente ans plus tard? Il est incontestable que si, au fil des décennies, la devise avait pu perdre de sa prédominance et sombrer sinon dans l'oubli du moins dans la désuétude, la décision du gouvernement péquiste de la faire figurer sur les plaques d'immatriculation la sort de l'effacement dans laquelle elle a pu se trouver. Mais cette décision en appelle-t-elle pour autant à la recollection de souvenirs spécifiques? Constitue-t-elle un appel à un simple

«*recouvrement*» (Todorov, 1995, p. 15) du passé, libre à chacun de choisir ce passé ainsi que le suggère Gaston Deschênes, ou bien implique-t-elle une «*utilisation*» (Todorov, 1995, p. 15) d'un passé particulier à des fins idéologiques, voire politiques (on en revient ici, par exemple, à la question des fêtes du quatrecentième anniversaire de Québec)? Ou bien pourrait-il s'agir de quelque chose de beaucoup plus complexe et de beaucoup plus diffus?

Dans *Abus de la mémoire*, Tzvetan Todorov distingue deux types de sociétés dont les relations à la mémoire sont différentes (même si au demeurant toutes les sociétés tendent à évoluer vers le second modèle). Le premier type est celui des sociétés «dont la légitimité vient de la tradition, donc de quelque chose qui lui est extérieur» (Todorov, 1995, p. 18). Le second type est celui des sociétés «régie[s] par le modèle du contrat, auquel chacun apporte – ou non – son adhésion» (Todorov, 1995, p. 18). Ces dernières «ne se servent pas du passé comme d'un moyen privilégié de légitimation, et n'accordent pas une place d'honneur à la mémoire» (Todorov, 1995, p. 18). Au risque de simplifier peut-être outrageusement la théorie présentée par Tzvetan Todorov, je voudrais suggérer ici que la décision du gouvernement péquiste de faire figurer la devise «Je me souviens» sur toutes les plaques d'immatriculation du Québec symbolise une volonté de légitimation de l'histoire du Québec et de la nation québécoise par l'appel à la tradition en l'absence, deux ans après l'élection du premier gouvernement péquiste, d'un contrat sous la forme d'un projet de société qui ne sera révélé que deux ans plus tard, peu avant le premier référendum sur la souveraineté-association en 1980.

La proclamation ambulatoire de la devise du Québec répétée quasiment à l'infini, associée dans le temps à la proposition d'un projet de société et à l'échec subséquent de cette proposition, atteste de ce qui serait peut-être la caractéristique fondamentale de l'histoire et de la culture québécoises, sinon de la mentalité québécoise, l'oscillation entre tradition et modernité. Précisons ce que nous entendons par là.

La psyché québécoise et, au delà d'elle, la psyché canadienne-française, ont à première vue constamment hésité entre la tentation du terroir et celle de la frontière comme le rappelle Joseph Yvon Thériault dans sa superbe étude *Critique de l'américanité: mémoire et démocratie au Québec* (2005).

La dialectique de la tentation et du refus de la frontière serait donc l'expression de la confusion sans cesse renouvelée entre l'expérience de l'*américanité* et son rejet lorsque celle-ci se trouve être amalgamée dans l'inconscient collectif québécois avec l'*américanisation*. Joseph Yvon Thériault se garde bien toutefois de poser cette idée comme un absolu. Il écrit, entre autres:

[...] De là à dire que l'expérience américaine de la construction nationale fut aussi notre expérience, il y a un chemin que tous ne franchissent pas, et que nous ne traversons pas autrement que par l'idée générale que cette expérience fait partie du patrimoine de la modernité politique et à ce titre appartient à ceux et celles qui se réclament de cette modernité politique [...] (Thériault, 2005, p. 122)

Ce que nous avons appelé l'oscillation entre tradition et modernité se résumerait alors ainsi: la tradition serait représentée par une prise de position que l'on pourrait appeler québéco-centrique se refusant à affronter l'épreuve de la modernité qui serait, selon Joseph Yvon Thériault, celle du «pluralisme identitaire» (Thériault, 2005, p. 339), épreuve de la modernité que le Québec affronterait cependant et en dépit de ses résistances selon une modalité unique «d'intégration sociale fort différente de celle à l'œuvre aux États-Unis» (Thériault, 2005, p. 342) par le biais d'un «passage du politique au culturel, d'une affirmation nationale démocratique à une affirmation spirituelle de l'identité» (Thériault, 2005, p. 345). Cette oscillation a en effet fini par se résumer sommairement et abusivement à la valse hésitation entre indépendance et appartenance à la Confédération canadienne en dehors de toute réelle considération culturelle, esthétique et, disons-le après Joseph Yvon Thériault, spirituelle.

C'est dans ce qu'il nomme joliment «les fictions d'Amérique» (Thériault, 2005, p. 123) tant américaines à proprement dit que canadiennes-françaises et québécoises, que Joseph Yvon Thériault distingue, dans le cas des œuvres américaines de fiction formatrices en quelque sorte de la psyché étasunienne (*Rip Van Winkle* d'Irving Washington, *The Last of the Mohicans* de James Fennimore Cooper, *The Scarlet Letter* de Nathaniel Hawthorne, *Moby Dick* de Herman Melville), la claire affirmation d'un «mythe américain» (Thériault, 2005, p. 123), autrement dit la présence sans ambages d'un grand

récit national, alors qu'il identifie au contraire dans les œuvres du Québec et du Canada français ce qu'il appelle «le parcours tortueux du mythe américano-québécois» (Thériault, 2005, p. 127). Ce «parcours tortueux» se traduit sous la forme littéraire de l'alternance, souvent au sein d'une même œuvre, entre la tentation du terroir et celle de la frontière dans des classiques de la littérature québécoise tels que *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, *Menaud, maître-draveur* de Félix-Antoine Savard, *Le Survenant* de Germaine Guévremont, et dans des ouvrages postérieurs à la Révolution tranquille comme *L'élan d'Amérique* d'André Langevin, *Un dieu chasseur* de Jean-Yves Soucy et *Volkswagen Blues* de Jacques Poulin parmi d'autres dont la composition s'étale de 1916 à 1983.

GABRIELLE ROY ET LA TENTATION DE RÉGLER DES COMPTES PAR L'AUTOBIOGRAPHIE

Joseph Yvon Thériault range dans sa classification des œuvres qui hésitent entre tradition et modernité: *La montagne secrète* et *La route d'Altamont* de Gabrielle Roy. C'est là précisément que nous effectuons le lien entre la décision de Gabrielle Roy de rédiger une «autobiographie» (nous reviendrons sur cette désignation) et la décision du gouvernement québécois de placarder la devise du Québec sur les plaques d'immatriculation. De même que nous avons posé la question de savoir si la lecture de la devise se révélait «littérale» ou «exemplaire» selon les définitions proposées par Tzvetan Todorov, nous posons la question de savoir si l'autobiographie de Gabrielle Roy, signifiée par la question qui commence son texte («Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure?» (Roy, 1984, p. 11), représente une tentation tardive de régler des comptes avec un passé qui l'obsède et continue de la faire souffrir ou au contraire témoigne d'un apaisement possible, l'âge étant venu.

Révlée au monde littéraire par *Bonheur d'occasion*, Gabrielle Roy reviendra sans cesse à la tentation de la frontière dans son œuvre manitobaine, non seulement les deux romans cités par Joseph Yvon Thériault, mais aussi *La Petite Poule d'Eau* et les nouvelles d'*Un jardin au bout du monde* ou de *Ces enfants de ma vie*. Et pourtant, si insignes qu'aient pu être tous ces textes cités par Joseph Yvon Thériault pour la littérature canadienne

et québécoise, aucun de ces textes, y compris ceux de Gabrielle Roy, ne s'élève au rang de récit fondateur, de grand récit national sur le modèle américain, alors que le génie littéraire de Roy lui en aurait peut-être donné la possibilité. Pourquoi?

Nous voudrions suggérer que, dans le cas de Gabrielle Roy, la réponse se trouve «révélée», du moins en partie, non pas par son écriture autobiographique dans son ensemble, mais spécifiquement dans *La détresse et l'enchantement*, la seule de ses œuvres à laquelle l'écrivaine manitobaine ait accepté de donner la désignation d'autobiographie (Roy, 1984, p. 8), même si cette appellation ne figure pas sur la couverture ou ne se justifie pas sous la forme d'un «pacte autobiographique» selon la définition qu'en donne Philippe Lejeune (1996), mais se trouve presque dissimulée à la seconde page de l'«Avertissement au lecteur» rédigé par François Ricard qui écrit: «L'ouvrage qu'on va lire, Gabrielle Roy tenait à ce qu'il ne fût pas présenté comme des "mémoires" mais comme une *autobiographie*» (Roy, 1984, p. 8). Bien sûr, ainsi que nous l'avons noté plus haut, cette «autobiographie» n'est certainement pas le seul écrit autobiographique de son œuvre comme en témoignent aussi bien *Rue Deschambault* (Roy, 1980) que *Fragiles lumières de la terre* (Roy, 1978), le premier publié sous l'appellation de roman et le second sous celle d'*Écrits divers 1942-1970*. Notons aussi que la confusion se poursuit, s'il en était besoin, avec la publication, quatorze ans après sa mort, de *Le temps qui m'a manqué* (Roy, 1997) avec en sous-titre autobiographie et en 2000, soit dix-sept ans après le décès de Gabrielle Roy, d'un volume intitulé *Le pays de Bonheur d'occasion et autres écrits autobiographiques épars et inédits* (Roy, 2000) dont la première ligne de l'«Avertissement» des «éditeurs¹²» se lit ainsi: «Ceci n'est pas à proprement parler un livre de Gabrielle Roy, puisqu'il n'a pas été préparé ni même voulu par elle» (Roy, 2000, p. 7). Cela se passe de commentaire.

La première ligne de *La détresse et l'enchantement* nous amènerait plutôt à conclure que Gabrielle Roy va se servir de ce texte qualifié par elle-même d'autobiographie, donc possédant en quelque sorte une valeur testamentaire, pour régler des comptes, elle qui s'est toujours sentie, ainsi qu'elle le dit, «d'une espèce destinée à être traitée en inférieure». Même si le dernier texte de Gabrielle Roy inclut des «souvenirs» dont au moins la trace existe dans plusieurs de ses romans manitobains, il ne fait

guère de doute que ce texte exprime bien moins le «charme» (Roy, 1978, p. 103) du Manitoba aux «adorables villages» (Roy, 1978, p. 105) pour lesquels elle éprouve «une tendresse» (Roy, 1978, p. 115), ce «grand damier jaune» (Roy, 1978, p. 107) qui la «saisi[t] de ravissement» (Roy, 1978, p. 107), qu'une profonde amertume qui suinte dès les premières phrases. En effet, l'évocation de ses souvenirs a-t-elle à peine commencé, qu'apparaît dans le récit de *La détresse et l'enchantement* une percutante terminologie du combat. Alors que Gabrielle et sa mère s'aventurent de Saint-Boniface à Winnipeg (– là où «aboutissait une bonne part de notre argent si péniblement gagné – et c'était le chiche argent de gens comme nous qui faisait de la grande ville une arrogante nous intimidant» (Roy, 1984, p. 12) –, mère et fille se métamorphosent en combattantes prêtes à la lutte.

[...] aussitôt après [le pont], s'opérait en nous je ne sais quelle transformation qui nous faisait nous rapprocher l'une de l'autre comme pour mieux affronter ensemble une sorte d'ombre jetée sur nous [...] Nous atteignons l'avenue Portage [...] Nous continuions à parler français, bien entendu, mais peut-être à voix moins haute [...] C'était à notre arrivée chez Eaton seulement que se décidait si nous allions oui ou non passer à la lutte ouverte [...]
Si maman était dans ses bonnes journées, le moral haut, la parole affilée, elle passait à l'attaque. Elle exigeait une de nos compatriotes pour nous venir en aide [...] (Roy, 1984, p. 12-13)

Mais derrière le combat qu'elle livre pour conserver son identité et sa langue, et la fierté incontestable que Gabrielle ait pu ressentir à de tels actes de bravoure, se profile aussi et peut-être surtout la désillusion, l'épuisement¹³, la honte et l'embarras d'avoir grandi pauvre, inférieure, étrangère presque¹⁴ dans une société où différence linguistique et infériorité sociale sont inexorablement liées. Le Prix Femina et la consécration dans le monde des lettres au fond n'y firent rien. Au crépuscule de sa vie, ce qui semble sourdre en elle, c'est une amertume profonde, ce sentiment horrible d'avoir été et de toujours être «une espèce destinée à être traitée en inférieure». L'expression en soi frappante, qui place cette condition au rang des tares de naissance, suggère qu'elle ne ferait même pas partie de l'espèce humaine et qu'elle fut, qu'elle est à jamais, une espèce «destinée à être traitée en inférieure» autrement dit marquée d'un signe

indélébile qui fait d'elle, irrémédiablement, une victime vouée à l'opprobre, à l'humiliation, à la souffrance et au regret.

Pourrait-on dire que ses romans manitobains dans lesquels elle célèbre la grandeur, la beauté quasi mystique de l'espace¹⁵ furent des tentatives de se tirer de cette amertume qui sans doute toujours l'habita? A-t-elle entrevu le mirage d'un grand récit fondateur dont elle aurait été l'auteure mais qu'elle ne parvint jamais à rédiger précisément parce qu'elle se trouvait restreinte, confinée, bâillonnée par l'aigreur qui crouissait en elle et dont son autobiographie nous amène à penser qu'elle ne parvint jamais à transcender les limites?

Ce qui nous paraît ici primordial, c'est que, vers la fin de sa vie, Gabrielle Roy décide de se livrer à une opération de «récollecion», d'extraire des profondeurs de l'oubli, de ses oubliettes intimes pourrait-on dire, non seulement des souvenirs, mais des souffrances qu'elle revit intensément avec le passage du temps et à travers l'écriture. Au vœu de fidélité, objectif premier de la mémoire, se substitue alors une manipulation de la mémoire qui, pathologiquement se trouve alors «empêchée», autrement dit «blessée, voire malade» (Ricœur, 2000, p. 83). «Le bal chez le gouverneur» est un texte mnésique non pas du deuil, mais de la mélancolie, ce «désastre» (Ricœur, 2000, p. 89) dont parle Ricœur marqué par «[d]épession et anxiété (ou peur)» (Ricœur, 2000, p. 90). Dans cette première partie de *La détresse et l'enchantement* qui ne compte pas moins de 232 pages, l'on pourrait même dire que la mémoire se trouve *instrumentalisée*, mise au service non pas d'un projet identitaire, mais d'un projet idéologique: la prise de conscience de l'infériorité presque ontologique, si longtemps refoulée, se trouve placée au niveau d'une violence fondatrice dont l'écrivaine ne peut se dégager qu'en l'érigéant en devoir de mémoire, l'autobiographie se trouvant en quelque sorte érigée en lieu de mémoire que la seconde partie du texte («Un oiseau tombé sur le seuil») tente peut-être de transcender, mais transcendance qui ne peut être qu'illusoire car construite hors de l'espace canadien? S'agit-il de l'ultime manipulation de la mémoire, l'aveu de l'impossibilité de la «[m]émoire heureuse» (Ricœur, 2000, p. 119) au sein de l'espace canadien à jamais marqué par l'horreur d'être «d'une espèce destinée à être traitée en inférieure»? S'agit-il de l'admission que le pardon est en fait impossible?

LA FAUTE ET LE PARDON

Pour qu'il y ait pardon, souligne Paul Ricœur, il faut qu'auparavant il y ait faute dans le contexte d'une «*eschatologie de la représentation du passé [...] la trajectoire du pardon [prenant alors] son origine dans la disproportion existant entre les deux pôles de la faute et du pardon*» (Ricœur, 2000, p. 593). Lorsque l'enfant demande en tremblant à sa mère de pardonner la faute qu'il a commise et qui paraît à ses yeux d'enfant monstrueuse ne serait-ce que parce qu'il est avant tout dominé par la peur d'avoir déçu sa mère et de lui avoir fait mal, la possibilité du pardon réside, d'un côté, dans la primauté de l'amour que sa mère éprouve pour lui sur la gravité de la faute commise, et de l'autre, dans la disproportion entre la perception que l'enfant a de sa faute et celle que sa mère en possède. Après avoir refoulé pendant tant d'années un sentiment d'infériorité perçu comme une faute atavique, Gabrielle Roy peut-elle pardonner à ses parents et à l'histoire sans auparavant se pardonner à elle-même? En rappelant «*la parenté en de nombreuses langues entre pardon et don*» (Ricœur, 2000, p. 594), Paul Ricœur souligne que le pardon passe d'abord par le don de soi. Tout à la fin de *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, il écrit:

Sous le signe de cet ultime *incognito* du pardon, il pourrait être fait écho au Dit de sagesse du Cantique des Cantiques: "L'amour est aussi fort que la mort." L'oubli de réserve, dirais-je alors, est aussi fort que l'oubli d'effacement (Ricœur, 2000, p. 656).

Au bout du compte, nous nous posons donc la question de savoir si l'apposition de la devise «Je me souviens» sur les plaques d'immatriculation du Québec et l'acte autobiographique de Gabrielle Roy représentent des actes de revendication ou au contraire d'apaisement, de mort ou d'amour. Gabrielle Roy n'a pu terminer son autobiographie. La poursuite de l'écriture l'aurait-elle menée vers le pardon ou au contraire aurait-elle cultivé une rancœur encore plus profonde? En l'état du texte, ce sont le regret et l'amertume qui semblent l'emporter. Par contre, nous nous plaisons à distinguer dans la proclamation matriculaire du Québec un acte d'amour «*exemplaire*» (Todorov, 1995, p. 30), au sens où le gouvernement du Québec, peut-être sans le vouloir, a offert aux Québécois le plaisir de laisser libre cours à leur interprétation personnelle sans égard pour une

quelconque exégèse officielle, multitude d'interprétations dans lesquelles chacun peut se retrouver.

Tout cela ne règle pas pour autant ce qui demeure une des questions les plus prégnantes pour le Canada en ce début de XXI^e siècle, la non-existence d'un grand récit national en raison de l'absence d'une mémoire collective, d'une véritable prise de conscience de ce que pourrait être la «condition historique» (Ricœur, 2000, p. 371) du Canada qui ne pourrait se faire, dans la perspective d'une problématique de la mémoire, de l'histoire et du pardon, que par le dépassement des *multiculturalités* pour en arriver à une unité caractérisée par sa diversité, destin qui ferait «se muer, par la production d'une narration de reconnaissance, de deuil et d'espérance, le souvenir en conscience régénératrice» et qui dépasserait donc «les insuffisances, les apories parfois, des représentations actuelles du pays» (Létourneau, 2000, p. 98).

NOTES

1. Son texte date de 1995.
2. Pour l'Ontario, «Keep it Beautiful», pour l'Alberta, «Wild Rose Country».
3. C'est la version officielle du gouvernement du Québec (comme en témoigne le site de Justice Québec [<http://www.drapeau.gouv.qc.ca/devise/devise.html>] qui décrit les divers symboles – armoiries, devise, drapeau, emblèmes – du Québec) qui met de surcroît l'accent sur la relation entre la devise et les éléments de la façade du palais législatif où se retrouvent les représentations statuariques de tous ceux qui, des Amérindiens aux missionnaires en passant par Cartier, Champlain, Montcalm, mais aussi Wolfe, Dorchester et Elgin, jouèrent historiquement un rôle dans la formation du Québec.
4. Dans le texte de Godfrey (1991), «crois» est épilé comme *croire* et non comme *croître*.
5. Lire à ce sujet l'article, «La devise "Je me souviens"», de Gaston Deschênes, directeur des études documentaires de l'Assemblée nationale du Québec, dans *L'Encyclopédie de l'Agora*: http://agora.qc.ca/encyclopedie/index.nsf/Impression/Quebec_-_Etat--La_devise_Je_me_souviens_par_Gaston_Deschenes
6. «La devise "Je me souviens"» (voir note 5).
7. <http://www.harrypalmergallery.ab.ca/galquectyjms.html>

8. <http://www.harrypalmergallery.ab.ca/galquectyjms/martin.html>
9. <http://www.harrypalmergallery.ab.ca/galquectyjms/grogan.html>
10. <http://www.harrypalmergallery.ab.ca/galquectyjms/konlab.html>
11. <http://www.harrypalmergallery.ab.ca/galquectyjms/gourdeauc.html>
12. Les éditeurs sont François Ricard, Sophie Marcotte et Jane Everett, tous trois membres du Groupe de recherche sur Gabrielle Roy.
13. «De nos expéditions à Winnipeg, nous revenions éreintées et, au fond, presque toujours attristées» (Roy, 1984, p. 15).
14. Voir toute la première partie, «Le bal chez le Gouverneur», (Roy, 1984).
15. Rappelons ce passage de *Fragiles lumières de la terre* (Roy, 1978, p. 110) où elle compare le Manitoba «avec ce carrelage jaune et noir à perte de vue» à «un immense hall aux piliers de soleil», à une cathédrale pourrait-on dire.

BIBLIOGRAPHIE

- GODFREY, Stephen (1991) «The Pandora's box known as "Je me souviens"», *The Globe and Mail*, vol. 147, n° 44 036 (24 janvier), p. C-1.
- LE GOFF, Jacques (1988) *Histoire et mémoire*, Paris Gallimard, 409 p.
- LEJEUNE, Philippe (1996) *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 382 p.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn (2000) *Passer à l'avenir: histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 194 p.
- NORA, Pierre (1997) *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 vol.
- RICCEUR, Paul (1991) *Lectures*, Paris, Seuil, 3 vol.
- _____ (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 675 p.
- _____ (2005) *Parcours de la reconnaissance: trois études*, Paris, Gallimard, 431 p.
- ROY, Gabrielle (1975) *Un jardin au bout du monde*, Montréal, Beauchemin, 217 p.
- _____ (1978) *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Quinze Prose entière, 239 p.

- _____ (1980) *La Petite Poule d'Eau*, Montréal, Stanké, 292 p.
- _____ (1980) *Rue Deschambault*, Montréal,, Stanké, 303 p.
- _____ (1983) *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Stanké, 221 p.
- _____ (1984) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 505 p.
- _____ (1994) *La route d'Altamont*, Montréal, Boréal, p.
- _____ (1993) *Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal, 413 p.
- _____ (1996) *Fragiles lumières de la terre*, Montréal, Boréal, 255 p.
- _____ (1996) *La montagne secrète*, Montréal, Boréal, 222 p.
- _____ (1997) *Le temps qui m'a manqué – autobiographie*, Montréal, Boréal, 106 p.
- _____ (2000) *Le pays de Bonheur d'occasion et autres écrits autobiographiques épars et inédits*, Montréal, Boréal, 158 p.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2005) *Critique de l'américanité: mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amérique, 373 p.
- TODOROV, Tzvetan (1995) *Abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 61 p.